

MAIRIE DE SAINT-NICOLAS LA CHAPELLE
COMPTE – RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN SESSION ORDINAIRE VENDREDI 10 JUILLET 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Ghislaine JOLY, Aline VASSART-BRANDON, Audrey MONGELLAZ, Evelyne PAUTHIER, Joël RICHARD, François PELLISSIER, Denis PORRET, Patrick OUVRIER-BUFFET, Jérôme OUVRIER-BUFFET.
Absents ayant donné procuration : Aurélie PERNOLLET donne procuration à François PELLISSIER, Nicolas GERFAUD-VALENTIN donne procuration à Ghislaine JOLY.

Secrétaire de Séance : Denis PORRET

M. Le Maire accueille les nouveaux élus et ouvre la séance à 19h

2020-32 Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Vu le décret n° 2020-819 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire NOR INTA2015957j en date du 30 juin 2020 portant sur l'organisation de la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

A/ Composition du bureau électoral

Mme. Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes et d'un secrétaire.

Il s'agit respectivement de Mme Evelyne PAUTHIER et François PELLISSIER, Audrey MONGELLAZ et Jérôme OUVRIER-BUFFET.

M Joël RICHARD est nommé secrétaire.

La présidence est assurée par Mme Le Maire.

B/ Élection du délégué

La candidature enregistrée est celle de M. Denis PORRET

Mme Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue de l'élection sénatoriale. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 11

A obtenu : M. Denis PORRET : ONZE (11) voix

M. Denis PORRET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour l'élection sénatoriale.

C/ Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées sont celles de M. Patrick OUVRIER-BUFFET, de M. Jérôme OUVRIER-BUFFET et de Mme Audrey MONGELLAZ.

Mme Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue de l'élection sénatoriale. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 11

Ont obtenu : M. Patrick OUVRIER-BUFFET : ONZE (11) voix

M. Jérôme OUVRIER-BUFFET : ONZE (11) voix

Mme Audrey MONGELLAZ : ONZE (11) voix

M. Patrick OUVRIER-BUFFET, Mme Audrey MONGELLAZ et M. Jérôme OUVRIER-BUFFET ont été élus à la majorité absolue en qualité de suppléants pour l'élection sénatoriale.

Mme Le Maire expose que le Conseil Départemental de la Savoie a décidé la constitution d'un fonds d'urgence pour aider les collectivités de Savoie à faire face aux dépenses exceptionnelles intervenues durant la période de crise sanitaire. Les dépenses couvertes concernent les achats d'EPI (Equipement de Protection Individuelle) tels que les masques ou le gel hydroalcoolique ou/et d'aménagements particuliers, effectuées entre le 16 mars et le 31 août, hormis les achats effectués durant la période du 13 avril au 02 juin 2020 subventionnés eux par l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Autorise Mme Le Maire, ou son représentant, à présenter un dossier de demande de subvention au titre du fond d'urgence COVID-19 mis en place par le Conseil Départemental de la Savoie,
- Autorise Mme Le Maire, ou son représentant, à signer tout document inhérent à ce dossier.

Vote : pour 11 ; contre 0 ; Abstention 0

DIVERS

Mme Le Maire informe son conseil qu'elle et ses adjoints ont consultés le budget 2020 et qu'ils seront en mesure d'établir un résumé pour les conseillers prochainement.

Ils donnent lecture des grandes lignes des opérations « Chalet du Marteray » et « Eglise ».

Mme le Maire précise qu'elle a rendez-vous avec l'assistant du maître d'ouvrage, PRAGMA CONSEIL lundi 13 juillet 2020 pour faire un point précis sur les subventions des deux projets.

Des contacts et demandes de devis pour la literie du Chalet du Marteray sont à réaliser rapidement afin que le chalet soit prêt pour des locations hivernales (vacances de Noël).

Une réunion de chantier est organisée chaque jeudi matin, à 9h et Mme Le Maire invite ses élus à venir visiter le chantier.

Mme Le Maire donne aux élus un compte-rendu de sa semaine de réunion : réunion avec l'association des maires du bassin Albertvillois, puis la Communauté d'Agglomération Arlysère a réuni les maires afin de présenter la structure aux nouveaux élus et procéder aux élections du Conseil d'Administration.

Mme Le Maire diffuse le document de la Com'Agglo à ses élus et leur distribue quelques documents sur les animations de l'été.

Patrick OUVRIER-BUFFET présent à la réunion de chantier des Gorges de l'Arly donne quelques explications sur les travaux en cours et à venir. Les travaux ont plus d'un mois de retard à cause du COVID-19 et une ouverture est envisagée durant les vacances de Février 2021.

Suivront ensuite des périodes de fermeture et d'ouverture pour finaliser les différents travaux notamment de sécurité. Un flyer d'information sera adressé à tous les habitants d'Arlysère prochainement.

Les points divers étant épuisés, le conseil municipal est clos vers 21h.

Mme Le Maire,
Ghislaine JOLY



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE ST-NICOLAS-DE-CHAPELLE' around the top edge, '73590 (Savoie)' at the bottom, and a central emblem featuring a figure on a horse.